

# GRAND PRIX DE VALBERG

*Dimanche 4 juin 2023*

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL  
SUD PACA ELITE / U23 /  
OPEN 1**



Valberg





DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Valberg

Les partenaires de l'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juan-les-Pins



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



**TOPCYCLE**  
BICYCLE SHOP ANTIBES

**Ferronnerie d'Art**  
**ESCOFFIER**  
2040, CHEMIN SAINT BERNARD - 06220 VALLAURIS  
**06 76 19 72 45**



**FLP RADIO**  
*Feel the music*  
flpradio.fr

La Verrerie d'Antibes Juan les Pins  
**DIDIER SABA**  
[www.didiersaba.fr](http://www.didiersaba.fr)  
Les Bains Douches  
Bd d'Aguillon



**CA**  
PROVENCE  
CÔTE D'AZUR  
Toute une banque  
pour vous

**DPL**  
GROUPE

**BJÖRKA**  
PROFESSIONAL CYCLING TEAM  
Nice : [emmanuel.portmann@gmail.com](mailto:emmanuel.portmann@gmail.com)

**thalazur**  
Thalassothérapie • Hôtel & Spa

**PAT'A PIZZA**  
C'EST QUOI UNE BONNE PIZZA ?  
LES BONS EN MANGE  
ANTIBES  
depuis 2010 !  
**04 93 649 741**



**CREPS** Provence-Alpes  
Côte d'Azur  
*Sud*



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES **Valberg**



## Le mot du Président de l'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juans-les-Pins (OCCA).

L'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juan-les-Pins est un club historique du Département des Alpes-Maritimes, de la Région Sud PACA.

L'OCC Antibes est reconnu comme étant un club formateur et un club qui organise des épreuves sur route et hors route sur son territoire.

Club dont les pratiquants ont de 6 à 80 ans. Vélo loisir, cyclotourisme, cyclospor ou compétition, une seule passion unie et anime ses licenciés, ses bénévoles : le vélo !

2023 est une date importante, historique pour l'OCC Antibes par la labellisation d'une structure de Division Nationale 3 (DN3). La seule de la Région Sud PACA.

Dans le cadre d'une Politique Sport / Etudes, elle est composée de coureurs dont la majorité sont étudiants, encadrés par des coureurs d'expérience. Priorité est donnée aux coureurs qui étudient et/ou résident sur son territoire ou qui sont issus des rangs Juniors.

Dans cette dynamique de montée en DN3, l'OCC Antibes s'est proposé d'organiser pour 2023 le Championnat Régional FFC Sud PACA pour les catégories Elite / U23 / Open1. L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFC dans la Région Sud PACA, de nationalité française, et des catégories Elite et Open 1 / 2 / 3.

Nul doute que les Champions régionaux auront dans leur palette l'aptitude à escalader les cols plus facilement que leurs adversaires sur les 104 km et les 3200 m de dénivelé du parcours.

Départ de Puget-Théniers comme la Mercantour Classic 2023. Direction Villard sur Var (1er GPM), descente technique et étroite vers Pont de Clans, remontée de la Vallée de la Tinée jusqu'à St Sauveur/Tinée. Là, les coureurs auront parcouru 45 km à bonne allure. Changement de décor, bifurcation sur la gauche pour attaquer le Col de La Couillolle (2eme GPM), 1678 m, 16 km à 7.3%. Arrivée d'étape Paris Nice 2017 et 2023.

Il sera également l'arrivée de la 20eme étape du Tour de France 2024.

Puis une belle et courte descente sur Beuil (1450m) pour remontée par des pourcentages civilisés vers la station Hiver / Eté de Valberg (1673m - 3eme GPM) pour un premier passage.

Descente vers Guillaume (710m) par une belle route, large, propre. A Guillaume, en bas de la descente tout de suite les coureurs attaquent l'ascension finale vers l'arrivée à Valberg en traversant le Village de Péone (1172m). 14.5 km pour 963 m de dénivelé, soit une pente moyenne de 6.6 %.

L'épreuve traverse des sites naturels protégés du Parc du Mercantour Il est demandé à tous de respecter ces sites et de ne jeter aucun déchets.

Je vous souhaite de prendre du plaisir sur cette belle épreuve amateur et si cette première édition se passe bien, l'année prochaine une deuxième édition pourrait voir le jour.

**Dominique HERCKEL**  
Président OCC Antibes

## Le mot du Président du Département des Alpes-Maritimes.

Entre les Alpes-Maritimes et le vélo, c'est une histoire d'amour.  
Des rives de la Méditerranée aux cimes du Mercantour, notre département regorge de panoramas à couper le souffle, d'une extraordinaire diversité.

Ce territoire est une invitation à la balade et à la communion avec la nature.  
Ici, les yeux s'écarquillent, le cœur s'oxygène, l'âme grandit.

Le terrain de jeu à ciel ouvert offert aux sportifs est d'une inépuisable richesse.

Les Alpes-Maritimes sont donc tout naturellement devenues le paradis des cyclistes.

Tous les cyclistes : les champions comme les cyclos qui marient effort et découverte.

Le vélo dans les Alpes-Maritimes, ce sont d'abord des visages :

Les champions du pays, le « roi » René Vietto, les frères Apo et Lucien Lazarides, l'écrivain-cycliste Louis Nucéra qui a si joliment célébré la petite reine, Bernard Thévenet terrassant le « cannibale » Eddy Merckx entre Nice et Pra-Loup pour conquérir son 1<sup>er</sup> Tour de France en 1975, les vététistes Nicolas Vouilloz, Fabien Barel et Loïc Bruni, ces Azuréens couverts de titres mondiaux.

Le vélo dans les Alpes-Maritimes, ce sont ensuite des paysages.

Outre l'accueil régulier du Tour de France, notre territoire célèbre le cyclisme toute l'année, avec des épreuves majeures comme le Tour 06-83, Paris-Nice ou la Mercan'Tour Classic désormais, qui envoient au monde entier autant d'images de carte postale.

Grâce à la vitalité de notre tissu associatif, leur font écho de nombreuses courses amateurs ou cyclospor-tives qui valorisent notre haut-pays, tel ce Grand Prix de Valberg organisé par l'OCC Antibes et le Club des Sports des Portes du Mercantour, sur un parcours aussi exigeant que sublime entre Puget-Théniers et Valberg.

Merci à Dominique Herckel, Christian Guémy et leurs équipes pour cette belle épreuve.

Parce qu'il est bon pour la planète et la santé, parce qu'il renforce l'attractivité de notre territoire sans le dénaturer, le Département, dans le cadre de sa politique Green Deal, est fier de soutenir le vélo via un plan spécifique de 62 M€.

Ce plan promeut le vélo dans toutes ses dimensions : la compétition, l'ouverture de cols connectés acces-sibles à tous, la multiplication des pistes cyclables qui seront portées à plus de 320 km d'ici à 2028...

La petite reine est le moteur de la transition écologique et d'un tourisme durable, tout en constituant un précieux outil d'épanouissement personnel, au rythme de chacun.

C'est pourquoi le Conseil départemental n'aura de cesse de promouvoir le vélo dans tous ses usages, utili-taires comme de loisir.

**Charles Ange Ginésy,**  
Président du Département des Alpes-Maritimes



## PUGET-THENIERS

PIERRE CORPORANDY

Cette année encore, Puget-Théniers est au cœur des événements sportifs d'ampleur.

Après l'accueil du Rallye Automobile Monte-Carlo, les courses cyclistes viennent à leur tour mettre la lumière sur la commune, labellisée Terre de Jeux 2024.

Nous sommes ravis d'accueillir des courses internationales, comme le Tour des Alpes-Maritimes et du Var l'an passé, le passage du Paris-Nice cette année et chaque année nous sommes et nous serons ville départ de la Mercan'Tour Classic, une course soutenue par le Département des Alpes Maritimes.

Mais nous accueillons aussi avec un grand plaisir des épreuves moins médiatisées comme le Championnat Elite / U23 / Open 1 qui met en valeur les futurs cracks de la discipline.

N'oublions pas que Puget-Théniers est au cœur des Boucles d'Azur, qui ont vocation à démocratiser la pratique et à développer économiquement ce territoire approprié au cyclisme et au cyclotourisme. Nos paysages et l'authenticité de nos villages sont les plus beaux atouts que nous pouvons proposer aux passionnés du guidon.

À l'heure du développement des mobilités douces, mon équipe et moi-même sommes en train d'œuvrer à l'intégration de la pratique du vélo dans le village et ses liaisons avec les quartiers.





## A la découverte du village de Péone

Ancienne forteresse médiévale, ce charmant village des Alpes Maritimes, à l'origine de la station de Valberg (à 8km), est riche d'une histoire mouvementée et passionnante.

Son origine remonte au XI<sup>ème</sup> siècle sous le nom de « Pigona » puis « Pedonas » issu du toponyme PEN qui signifie rocher, hauteur, en raison des pics rocheux qui surmontent le village, les « Demoiselles ».

Péoniens et Guillaumoises étaient en conflits permanents, chacun revendiquant leurs droits sur les pâturages. En 1391, le village de Péone fut pillé et incendié, il ne reste aujourd'hui que très peu de vestiges "du château" qui surplombait le village.

Péone, berceau de deux reines : Marie-Julie Clary (1771-1845) épousa Joseph Bonaparte souverain de Naples et d'Espagne et Désirée Clary (1777-1860) se maria avec Jean-Baptiste Bernadotte, maréchal de France et roi de Suède.

Bien qu'il ne reste aujourd'hui qu'un seul hôtel, « Le Col de Crous », on recensait en 1789, 4 maçons, 7 cordonniers, 6 maréchaux-ferrants, 5 prêtres, 2 notaires, un médecin, un chirurgien, un maître d'école, un fabricant de papier, un boulanger, un cuisinier, un tisserand, un cabaretier... et une fabrique de draps !

Outre cette importante fabrique de draps (4 foulons produisaient feutre et draps), l'activité principale des habitants était l'agro-pastoralisme : élevage de brebis et de vaches laitières.

Chaque famille possédait une ou deux vaches laitières et son propre troupeau d'ovins. Beaucoup d'entre elles tissaient pour leurs besoins propres durant les longues soirées d'hiver. Les couvertures ainsi réalisées résultaient d'un tissage unique en Europe, grâce à la laine blanche ou noire, issue de la brebis Mourérous (museau roux), la « Rouge de Péone ».



## Valberg depuis 1936 : The place to be

Valberg est une station de sports d'hiver et d'été située sur les communes de Guillaumes et de Péone dans le département des Alpes-Maritimes.

La station est localisée dans la zone géographique des Alpes du Sud, et s'étend du massif du Mont Mounier (2 817 m), au nord, à celui du Dôme de Barrot (2 136 m), au sud. Elle s'allonge sur deux kilomètres en adret, à 1 700 m d'altitude, entre vallée du Haut-Var à l'ouest et vallée du Haut-Cians à l'est.

Ouverte en 1936, la station a fêté ses 80 ans en 2016.

La station de Valberg, dont le domaine skiable est relié à celui de Beuil-Les Launes, compte 90 km de pistes de ski alpin, s'étirant entre 1 500 et 2 027 mètres d'altitude.

Le domaine skiable (y compris celui de Beuil) compte 56 pistes de ski alpin, 3 pistes de ski de fond et 23 remontées mécaniques dont 7 télésièges ; soit 12 vertes, 10 bleues, 28 rouges et 6 noires, ainsi que les 2 pistes rouges de 12 km chacune et l'unique piste bleue de 1 km destinées au ski de fond.

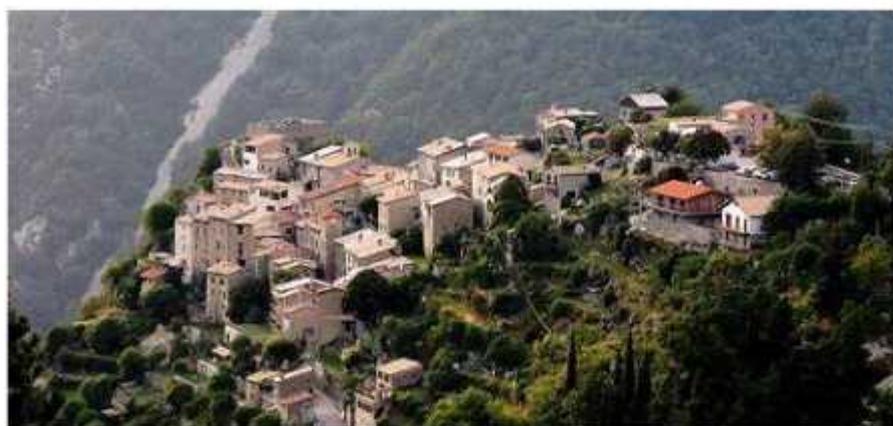
La station de Valberg dispose de circuits de randonnée, notamment sur la commune de Beuil, où les randonneurs peuvent parcourir les parties du domaine skiable librement.

En dehors de la période hivernale, la station offre de nombreuses activités, notamment avec le circuit de découverte du Sentier planétaire, le circuit du lac du Sénateur (pêche à la truite), les circuits de randonnée pédestre ou cycliste sur route ou en VTT.

Une école d'aéromodélisme, les promenades à quad ou à gyropode Segway, à poney pour les petits, à cheval pour les grands et, en été, du canyoning

Les promenades, notamment à partir de la station ou à partir du hameau des Launes ou bien à partir du col-de-l'Espaul,

La visite guidée d'un rucher avec ses abeilles et la découverte des marmottes au lieu-dit « Cumba Clava » au hameau des Launes.



## Villars sur Var

Villars-sur-Var (en occitan *Vilar de Var*, en italien *Villar del Varo*) est une commune située dans le département des Alpes-Maritimes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Village sur plusieurs niveaux à flancs de colline, dominant le cours du Var.

Ses habitants sont appelés les *Villarois*.

Après avoir accueilli avec enthousiasme des randonneurs et des traileurs lors du 1er Trail et la 32e randonnée des 4 Cantons, ainsi que les pilotes automobiles lors du 58e Rallye Antibes Côte D'Azur, Villars sur Var va accueillir les cyclistes le 30 mai pour la Mercan'Tour Classic Alpes Maritimes.

La Mercan'Tour Classic Alpes-Maritimes est un événement incontournable pour tous les amateurs de vélo, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Comme en 2022, c'est de Puget-Théniers que s'élancera la Mercan'Tour Classic Alpes-Maritimes 2023.

Après cette mise en jambe, les participants de la Mercan'Tour Classic Alpes Maritimes se lanceront à l'assaut des grands cols emblématiques de la course. L'arrivée sera elle toujours jugée à Valberg après un parcours de 167.9 km pour 4200 m de dénivelé positif traversant 4 vallées et 19 communes du Mercan-

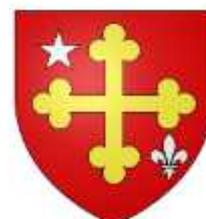
Dans la foulée, les cyclistes seront encore à la fête le 4 juin avec le passage du Championnat Régional Elite, U23 et Open1.

Villars sur Var sera à cette occasion sera le lieu du premier Grand Prix de la Montagne (GPM) de cette épreuve. L'arrivée sera également jugée à Valberg, mais sur un parcours réduit à 104 km avec tout de même 3200 m de dénivelé et le redoutable Col de la Couillole comme pour les coureurs professionnels la Mercan'Tour Classic.



## Le Village de Bairols

Le Village de Bairols est un Village « perché » de la vallée de la Tinée. Il est construit à 830 mètres d'altitude, sur une arête rocheuse, dominé par la Pointe des Quatre Cantons. Il y a 104 habitants à Bairols. Ses habitants sont appelés les *Bairollois*. La partie forestière couvre 74 % de la surface de la commune. La visite du village mérite le détour. Pour les cyclistes, à partir du Pont de Clans, c'est une ascension de 7 km pour 534 m de dénivelé, soit une pente moyenne de 7.6 % qui vous conduira au centre du village. Le Championnat Régional Elite / U23 / Open 1 passera au pied de cette ascension et traversera le Pont de Clans pour prendre la Direction de la Vallée de La Tinée.



## St Sauveur sur Tinée

Saint-Sauveur-sur-Tinée est une commune française (San Salvaour en gavot) située dans le département des Alpes-Maritimes. Par décret du 17 mai 1957, Saint-Sauveur est devenu Saint-Sauveur-sur-Tinée. C'est une commune rurale du Parc national du Mercantour située au confluent de la Tinée et de la Vionène.

C'est à partir de St Sauveur sur Tinée que la course va changer de physionomie. Les coureurs vont quitter la Vallée de la Tinée, prendre à gauche et par une courte descente traverser la Tinée. Et là, tout de suite, les pentes du Col de Couillole vont happer les coureurs pour 15 km d'ascension à 7.5% de moyenne. Ça va piquer !



## Le Village de Guillaume

Guillaumes est un village du Haut Pays des Alpes-Maritimes, situé au cœur des Gorges Rouges du Cians et de Daluis appelé aussi le Colorado Niçois et à l'entrée de la Haute Vallée du Var.

A moins de 100 km du littoral et de Digne, à proximité immédiate de la station de Valberg (13km), la commune bénéficie d'un environnement de qualité et d'une biodiversité exceptionnelle.

Elle est une des portes de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis et du Parc National du Mercantour et une halte incontournable de la route des grandes Alpes.

Entre le monde d'en haut et le monde d'en bas, Guillaumes est un village recherché pour son charme, son paysage, son histoire, son riche patrimoine, son cadre de vie, ses fêtes, ses foires et ses traditions. Puisque son altitude varie de 650 à 2500 mètres, la commune peut vous proposer en toute saison un large choix d'activités de plein air..

Guillaume est très fréquenté par les cyclistes. C'est l'accès aux grands cols, notamment pour ceux qui veulent faire le traditionnel triptyque : Col de la Cayolle (2 324 m), Col d'Allos (2250 m) et le Col des Champs (2087 m).

Mais les coureurs du Championnat régional Elite / U23 / Open1 n'auront pas le loisir de s'attarder. Ils passeront juste à côté du cœur du village. En bas de la descente en provenance de Valberg, ils vont tout de suite prendre à droite et se diriger vers Valberg par Péone. Final par 15 km d'ascension qui servira assurément de juge de paix.

## Organisation

Directeur de l'épreuve :	Dominique HERCKEL	06 11 37 90 59
Président du Jury :	Cédric GARAIX	06 70 13 07 36
Juge à l'arrivée :	Pierre HERMAND	06 81 42 82 35
Arbitre 1 :	Anne-Charlotte SPIRMONT	06 03 10 78 03
Arbitre 2 :	Didier BARRA	06 81 29 55 35
Arbitre Moto 1	Mikael PIGNATARO	06 09 05 09 25
Arbitre Moto 2 :	Eric ROLAND	06 17 06 91 85
Voiture Balai :	Marc GARNIER	06 62 29 89 41
Speaker / Animation D & A	Dominique XIBERRAS	06 03 04 07 91
Chronométrage :	Tempus Timing/Pierre MARMILLOD	0761437994
Médecin :	Docteur Roland GIRAUD	07 86 42 63 84
Véhicule secours :	UDPS 06	
Moto sécurité :	AMSR	06 74 78 68 12
Voiture ouvreuse :	ACP / BASSO	06 42 51 77 49
Voiture radio / dépannage neutre :	ACP / BASSO	
Coordination signaleur :	Marc GARNIER	06 62 29 89 41
Pilote voiture médecin :	Pierre HERMAND	
Pilote voiture Président du Jury :	Dominique HERCKEL	
Pilote voiture Arbitre 1 :	Patrick BUTAUX	
Pilote voiture Arbitre 2 :	Patrice VERNOCCHI	
Accueil / logistique Puget-Théniers :	Laurent POUTRELLE / Maryline HERCKEL Lisa EPAILLY.	
Dossard / Transpondeur :	Arbitres FFC	
Logistique Valberg / Podium :	Club des Sports des Portes du Mercantour Christian GUEMY + Equipe logistique de Puget-Théniers	

## **Règlement**

### **Championnat Régional FFC Elite / U23 / Open1**

#### **Article 1 : Organisation**

Le Championnat Régional sur route Elite / U23 / Open 1 de la Région Sud PACA est organisé par l'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juan-les-Pins (OCC Antibes) et le Club des Sports des Portes du Mercantour (CSPM).

Ce championnat se déroule sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

#### **Article 2 : Programmation**

Ce championnat se déroulera le dimanche 4 juin 2023.

Il bénéficie de l'aide du Département des Alpes-Maritimes, des communes de Puget-Théniers, de Péone-Valberg et d'Antibes Juan-les-Pins.

#### **Article 3 : Participation**

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFC titulaires d'une licence Elite ou Open 1 / 2 / 3 (classe 1.12.6).

La participation est limitée à 150 concurrents. Pas de limite de coureurs par équipe.

L'épreuve est réservée aux coureurs du Comité Région Sud PACA FFC et ayant la nationalité française.

#### **Article 4 : Départ et Arrivée**

Le départ fictif sera donné à 14h00 sur le parking de la Condamine à Puget-Théniers.

Le départ réel à la sortie de Puget-Théniers sur la D6202 en Direction de Villars-sur-Var.

L'arrivée sera jugée sur la place Charles Ginésy au centre de Valberg.

#### **Article 5 : Permanence**

Les dossards, plaques de cadre et transpondeurs seront à retirer par les Directeurs Sportifs sur présentation des licences des coureurs au Centre Sportif La Condamine à Puget-Théniers de 12h00 à 13h30.

Les plaques de cadre, dossards et transpondeur sont à retourner à la table des dossards à l'arrivée par les Directeurs Sportifs des équipes. Les transpondeurs non retournés ou perdus seront facturés au club du coureur concerné(s) 100 Euros.

#### **Article 6 : Radio Tour**

Les liaisons radio seront assurées par BASSO (ACP) Assistance. Fréquence 157.550 Mhz.

Prévoir un chèque de caution de 150.00 Euros par équipe pour la radio.

#### **Article 7 : Assistance technique neutre**

Une voiture d'assistance dépannage neutre sera assurée par un véhicule de BASSO (ACP) Assistance. Des bouteilles d'eau seront à son bord. Des roues seront sollicitées auprès des Directeurs Sportifs.

#### **Article 8 : Réunion Directeurs Sportifs**

Elle se déroulera à partir de 12h45 au Centre Sportif de la Condamine à Puget-Théniers.

Le tirage au sort des véhicules se fera d'abord entre les équipes présentes lors de l'appel de la réunion des DS, ensuite entre les équipes retardataires. Minimum de 4 coureurs pour bénéficier d'une voiture dans la file des DS. Possibilité de se regrouper entre club.

## **Règlement**

### **Championnat Régional FFC Elite / U23 / Open1**

#### **Article 9 : Protection de l'épreuve**

L'épreuve bénéficie uniquement d'une priorité de passage.

Les coureurs doivent respecter le code de la route, surtout s'ils sont lâchés.

Les ronds-points et terre-plein central sont à prendre impérativement par la droite.

Ne pas respecter cette règle vaut pénalité et mise hors course à la demande des arbitres.

Des carrefours et intersections seront protégés par des signaleurs identifiés avec des chasubles jaunes ou oranges et un panneau réversible.

Dix motards de l'Association Motocyclistes Sécurité Routière (AMSR), équipés de radio, couvriront la course.

#### **Article 10 : Véhicules officiels**

La bulle course comprend :

1 voiture ouvreuse (BASSO)

1 voiture radio / dépannage neutre (BASSO)

1 voiture Directeur de course / Président du Jury

2 voitures Arbitre

2 motos Arbitre

1 voiture Juge à l'Arrivée

1 voiture médecin

1 voiture ambulance (UDPS06)

1 voiture balai fin de course.

#### **Article 11 : Véhicules suiveurs**

Un véhicule suiveur est autorisé pour chaque club avec au moins 4 coureurs engagés.

Les clubs peuvent se regrouper pour bénéficier d'un véhicule commun.

Le conducteur du véhicule suiveur doit être titulaire d'une licence FFC valide.

Les conducteurs sont invités à la plus grande prudence dans la traversée des agglomérations et hameaux.

Les membres du Jury d'arbitrage veillent au respect scrupuleux de cette règle.

Tous manquement à cette consigne ou faute grave entraînera la mise hors course du véhicule suiveur.

#### **Article 12 : Ravitaillement**

Ravitaillement autorisé à partir du km 30 jusqu'à 20 km avant l'arrivée.

Suivant les conditions météo, les Arbitres pourront modifier cette règle des 20 derniers kilomètres.

Le ravitaillement par les DS se fait sur appel par radio tour, derrière la voiture du Directeur de Course / Président du Jury, après avoir reçu l'autorisation de ravitailler.

#### **Article 13 : Zone de déchets**

Le parcours traversant des sites protégés, il n'y aura pas de zone de déchets. Chaque coureur doit conserver ses déchets ou les remettre à la voiture suiveuse ou à des assistants.

## **Règlement**

### **Championnat Régional FFC Elite / U23 / Open1**

#### **Article 14 : Délai d'élimination**

Le délai d'élimination est de 15%. Sauf contrainte de sécurité où les coureurs retardés de plus de 20 minutes au premier passage à Valberg peuvent être arrêtés mais seront classés.

#### **Article 15 : Les classements**

Les classements sont établis par transpondeur et photo finish par Tempus Timing.

Classement de la montagne :

GPM1 : Villars sur Var 18.5 km	5pts / 3 pts / 2pts / 1pts.
GPM2 : Col de la Couillole 62.5 km	7pts / 5pts / 3pts / 2pts / 1pts
GPM3 : Col de Valberg 76 km	5pts / 3pts / 2pts / 1pts

#### **Article 16 : Protocole**

Le protocole se déroule sur le podium d'arrivée.

Les coureurs concernés doivent se présenter dans les 10 minutes après leur arrivée avec la tenue de leur équipe.

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Les 3 premiers Elite, champion régional Elite – remise du maillot
- Les 3 premiers U23, champion régional U23 – remise du maillot
- Les 3 premiers Open 1, champion régional Open 1 – remise du maillot
- Les 3 premiers du classement de la montagne
- Le premier Open 2
- Le premier Open 3

#### **Article 17 : Prix**

Le championnat est inscrit au calendrier régional Région Sud PACA FFC. Grille de prix de 305 euros sur 10 coureurs : 62/53/46/38/26/21/18/15/14/12 €

Classement de la montagne (3 coureurs) : 50 € / 30 € / 20 €.

Les primes du grand prix de la montagne seront remis aux coureurs présents sur le podium d'arrivée.

#### **Article 18 : Arbitrage**

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il respecte toutes les clauses.

Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage

#### **Article 19 : Lutte contre le dopage – Contrôle antidopage**

Les organisateurs et chacun des clubs participants considèrent comme nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandation édictées par les instances compétentes en matières de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite irréprochable à cet égard.

Les clubs participants s'engagent à appliquer les dites règles et recommandations et seront pleinement responsable de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs membres.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD et de la FFC par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans la permanence d'après course.

## **Règlement**

### **Championnat Régional FFC Elite / U23 / Open1**

#### **Article 20 : Pénalités**

Le barème de pénalités de la FFC et le seul applicable.

#### **Article 21 : Environnement**

Il n'y aura pas de zone de déchets.

L'épreuve traverse des sites classés et protégés.

Les coureurs et suiveurs doivent apporter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

En cas de jet de déchets volontaires sur la chaussée ou dans la nature, des sanctions peuvent être prises par les Arbitres conformément à la réglementation FFC en la matière.

## Horaire de passage prévisionnel

Localité / Information	Kms réalisés	Kms restants	PRIX	ROUTES	35 Km/h	32Km/h
PUGET THENIERS	Départ fictif	104		Route du Fraget	14h00	14h00
PUGETS THENIERS 410m	0	103.5		Route du Fraget / Droite D6202	14h02	14h02
 Terre-pleins centraux entre Puget-Théniers et Villard Gare : Impératif rester voie de droite						
VILLARS Gare	16	87.5		D6202/ Gauche D26	14h21	14h21
VILLARS SUR VAR 390m	18,5	85	GPM1	D26	14h26	14h28
 Descente dangereuse ! entre Villars sur Var et Pont de Clans / Route étroite et sinueuse						
TOURNEFORT	27	76.5		D26	14h40	14h43
 Rétrécissement ! Passage au Pont de Clans : 1 voie !						
PONT de CLANS 296m	30,5	73		D26/ Gauche D2205	14h45	14h48
 Rétrécissement ! Rond point 500 m après passage du Pont de Clans						
 Traversée hameaux et villages jusqu'à St Sauveur / Tinée : présence petits séparateurs blancs en béton au sol difficilement visible : Rester attentif dans ces traversées.						
St SAUVEUR SUR TINEE 497m	45	58.5		D2205/ Gauche D30	15h11	15h17
ROUBION	57	46.5		D30	15h37	15h43
Col de la COUILLOLE 1678m	62,5	41	GPM2	D30	15h50	15h58
 Descente rapide – Belle route – Rester à droite						
BEUIL 1450m	69	34.5		D30/D28	16h00	16h08
VALBERG 1673m	76	27.5	GPM3	D28	16h15	16h27
 Descente rapide – Belle route – Rester à droite						
GUILLAUMES 710m	89	15		D28/ Droite D29	16h30	16h42
PEONE 1172m	96	8		D29	16h42	16h58
VALBERG - Arrivée 1673m	104.	0		D29	16h58	17h15

**Le parcours avec le dénivelé**

